Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 25 (1947)

Heft: 3

Artikel: Et maintenant?

Autor: Landry, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-722620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et maintenant?

Il y avait de la joie dans les cœurs en cette soirée du 6 juillet au moment où la radio annonça la victoire de la justice sociale, l'écrasante majorité en faveur de l'AVS. Il y avait de la joie, partout chez le petit comme chez le grand, chez les jeunes, chez les vieux et on souriait. Dans notre vie nationale une page venait d'être tournée. Le peuple s'était exprimé en toute liberté pour la sécurité des vieux jours, pour atténuer les conséquences du malheur qui, tout à coup, s'acharne sur la famille heureuse.

Ah oui, on a souri, on a chanté en cette lumineuse journée de juillet, partout dans la rue, autour de la lampe, sur la montagne, dans l'asile, dans l'humble maison et c'était un chant d'espérance et de foi montant vers les cieux.

Le moment d'enthousiasme passé, on s'est demandé ce qu'il adviendrait, comment serait mis en vigueur le nouveau projet. Une loi est bonne ou mauvaise selon l'esprit qui l'anime. La meilleure loi, avec un mauvais esprit devient le pire des textes législatifs. Et, même une loi imparfaite appliquée avec de bonnes intentions devient chez le commun des mortels une œuvre constructive et d'édification.

L'ordonnance d'exécution est en préparation. Les principales dispositions en ont été publiées. Elles sont précises et nous n'y avons pas trouvé de traquenard qui surprend, assez souvent, le citoyen trop confiant. Non les principes de la loi sont appliqués avec clarté.

Mais l'ordonnance d'exécution ne constitue pas encore l'essentiel de la loi soumise à l'intelligence des hommes. Le fonctionnaire fédéral ou cantonal en l'occurence a un rôle primordial à jouer. C'est lui qui décide, apprécie, tranche et résoud les questions épineuses, les questions où l'on s'achoppe pendant des jours, des semaines, les questions donnant souvent naissance à la controverse, à l'arbi-

traire, à la querelle, à la zizanie. Il faut donc veiller et ne pas craindre, bien que nous ayons en Suisse de nombreux docteurs de la loi, de verser continuellement dans la machine l'huile du bon sens et de la bonne volonté. Pour un bon démarrage de l'AVS qui suscite partout tant de sereines perspectives, ne craignons pas d'agir par les lois sublimes du cœur.

*

Et notre Société pour la vieillesse que deviendra-t-elle?

J'y songeais, quelqu'un m'en avait parlé récemment. Il pensait qu'avec la multiplicité des collectes et des appels, on pourrait bien, l'AVS entrant en vigueur, éviter maintenant de solliciter la générosité publique.

D'ailleurs ajoutait-il, avec un léger sourire, votre activité cessera bientôt, comme le combat faute de combattants, puisque chacun retirera les rentes de l'assurance.

J'y songeais, lorsqu'un jour on frappa à ma porte.

C'etait une petite vieille courbée, avec un visage de martyr, tant il était ravagé. Elle m'a un peu effrayé, car nous ne sommes pas habitués à voir ainsi les privations, les stigmates de la souffrance marqués sur le visage.

Entrez, lui ai-je dit, asseyez-vous.

Elle boîtait un peu.

Alors?

Elle m'expliqua:

Je crois que vous vous occupez du Comité „Pour la vieillesse". C'est le pasteur qui me l'a dit, je suis venue parce que je n'ai plus rien, plus un centime, aidez-moi... quelle misère, vivre avec 30 fr. par mois et en devoir 15 pour le loyer. Je suis chez mon frère et j'ai une nièce qui me soutient, qui me donne tout ce qui lui est possible, ah la bonne fille... Elle est maîtresse d'Ecole ménagère, je le sais, elle ne pourra pas toujours m'aider, mais sans elle que deviendrais-je? L'an passé j'ai été cinq mois à l'hôpital, c'est la commune qui a payé...

Elle continua, sa pauvreté la hantait, dans le village

on savait qu'elle était sans rien. Quand l'argent roule en abondance dans le monde, il est plus difficile de supporter sa propre misère.

Que faisiez-vous autrefois? quel métier?

Un métier, mais regardez ma main.

Je vis sa main gauche, elle n'avait plus que deux doigts, elle était comme un moignon de blessé. La vieille demoiselle me raconta qu'à l'âge de 22 ans, elle avait été soignée pour une tuberculose osseuse. Il avait fallu amputer.

Le drame, celui des vieux jours, était là devant moi. Cette personne ne pouvait pas vivre continuellement de l'assistance. Elle conserverait sa liberté jusqu'au bout et une fois de plus, je bénissais „Pro Senectute" qui saurait se pencher sur elle verser un peu de baume sur les affreuses blessures.

Tout en remerciant, elle ajoutait:

J'ai quelques factures à payer, le voiturage de mon bois, oh il ne m'en faut pas beaucoup, je ne suis pas frileuse, puis le pétrole pour mon réchaud, vous savez . . . ma nièce m'a acheté un réchaud à gaz de pétrole avec une bouteille qu'on fait remplir, mais comme je ne possédais plus rien, je me suis remis à cuire sur la veilleuse . . . oui, j'aurais pu solliciter de l'assistance, mais non . . . je crois que j'ai bien fait de venir chez vous . . .

Certainement Mademoiselle.

*

Ainsi, malgré l'AVS, il y aura toujours des vieillards en détresse, frappés par la maladie, l'adversité, la fatalité, les coups du sort. Il y aura ceux qui ont vieilli prématurément et qui n'ont pas encore droit aux rentes de l'AVS. Peut-on les laisser sans soutien? Nous croyons que notre cœur de Suisse ne nous le permettrait pas. Il y aura les étrangers ayant vécu des dizaines d'années chez nous et parce qu'ils sont des hommes et des femmes comme vous

et moi, on ne les laissera pas tomber au bord du chemin. Nous pensons aux hospices de vieillards, aux établissements d'incurables dont le nombre augmente sans cesse malgré les progrès de thérapeutie. Nous estimons qu'il faudra aussi encourager la séniculture, montrer que le respect, l'aide à la vieillesse est une vertu chrétienne, une de nos traditions nationales. „Pour la vieillesse" a devant elle un magnifique champ d'activité, un vaste champ d'activité. Et je songe à tous ceux que j'ai vus, tous ceux qui ont écrit:

A celui auquel il manquait 150 fr. pour subsister, car depuis un moment, il n'arrivait plus à payer ses dettes, la vie est si chère.

A Arthur qui a dû pendant plusieurs mois placer son épouse dans une maison de santé et qui pleurait en recevant son mandat.

A Adelmo l'étranger qui a vécu 50 ans dans le même village et qui ne comprend pas pourquoi il existe des frontières.

Au père E. demi-aveugle qui se promène tous les jours avec sa canne.

A la grand'mère de L. qui se trouve à l'hospice et qui voudrait avoir au moins cinq francs par mois pour acheter des remèdes. Au vieux trimadeur recueilli dans un asile de l'Armée du Salut, à l'ouvrière âgée qui subitement, sur ordre du médecin, doit quitter son petit travail, mais qui n'a plus rien, plus un seul moyen de vivre.

Et j'en passe, j'en passe.

Je vois tous ces gens, ils marchent sur la route de l'existence, ils approchent du moment suprême, ils attendent l'heure et les soucis les hantent.

Ceux qui ont l'avenir devant eux, ceux qui ont la force, la vigueur, le travail, adouciront ces heures lentes et les éclaireront un peu.

6 juillet: journée d'enthousiasme pour tout le peuple, aube nouvelle pour Pro Senectute! H. Landry.